

## Etapes pour la procédure de candidature des étudiants pour un échange à l'ENSAPLV

L'ENSAPLV accepte les étudiants sélectionnés par l'université d'origine et annoncés au service des relations internationales de l'ENSAPLV, conformément au nombre d'étudiants prévus dans les accords bilatéraux d'échange.

### Procédure :

- 1) L'université d'origine sélectionne les étudiants et les annonce au service des relations internationales de l'ENSAPLV via Email dans lequel doivent être spécifiées les informations suivantes pour chaque étudiant nommé :
  - NOM
  - Prénom
  - Sexe
  - Date de naissance
  - Nationalité
  - Niveau d'études à l'ENSAPLV (Premier cycle ou Deuxième cycle)
  - Période d'échange (année académique)
  - Semestre de début (1er semestre = septembre à fin janvier, 2ème semestre = mars à fin de la première semaine de juillet)
  - Durée (nombre de semestres)
  - Email
  
- 2) L'étudiant recevra de l'ENSAPLV un lien lui permettant de s'inscrire en ligne.  
L'étudiant devra :
  - Remplir le formulaire de candidature en ligne.
  - Télécharger toutes les pièces requises :
    - > Photo d'identité
    - > Copie de la pièce d'identité
    - > Projet de contrat d'études signé de l'étudiant et du représentant de l'université d'origine
    - > Un document officiel attestant du niveau de français de l'étudiant
    - > Attestation du responsable de l'université d'origine.
    - > Nous n'avons pas besoin de lettre de motivation ni des relevés de notes.
    - > **Ne pas envoyer de documents par voie postale.**
  - Valider la candidature en ligne
  
- 3) La lettre d'acceptation sera envoyée :
  - Par email à l'étudiant ainsi qu'à son université d'origine
  - Par courrier postal à l'université d'origine fin Mai si le séjour d'études concerne le premier semestre ou toute l'année universitaire.